

CDEN du 13 mars 2017

Présents :

- Préfet
- Président du Conseil Départemental
- DASEN
- SG DASEN
- IEN (Mme Dumont)
- DOSE
- FSU (5)
- UNSA (3)
- CGT (1)
- FCPE
- Représentants du Conseil Départemental
- Représentants des élus
- Associations complémentaires
- DDEN

Approbation du compte-rendu du CDEN de décembre à l'unanimité

Déclaration de la FSU

Déclaration de la CGT

Déclaration de l'UNSA

Réponses de Madame la DASEN aux déclarations

- Au sujet de la demande de création d'un poste supplémentaire d'UPE2A par la CGT → les postes FLE qui sont parus récemment ont été financés par le Rectorat. L'IA ne souhaite pas amputer les moyens départementaux pour cette mission. La création d'un second poste UPE2A sera étudiée l'année prochaine. Il sera fait appel à la Réserve citoyenne pour accueillir et former les adultes syriens qui arrivent dans le Cantal.
- Au sujet de la restructuration des RASED → c'est en cours avec les IEN. Il y aura un groupe de travail auquel les organisations syndicales seront invitées.
- Pour la carte scolaire → Madame la DASEN voudrait disposer des effectifs dès le mois de mai pour la carte scolaire suivante. Elle compte travailler en collaboration avec les communautés de communes.
- Le poste de Roannes Saint Mary est implanté à titre définitif (réponse aux déclarations de la FSU et de l'UNSA).

Madame la DASEN fait part des priorités de Madame la Ministre pour la rentrée 2017 :

- Vaincre le décrochage scolaire, et ce, dès la maternelle ;
- Bienfaits de la scolarisation dès l'âge de 3 ans ;
- Evaluer l'enseignement spécialisé et adapté.

Les priorités pour Madame la DASEN seront l'accueil des enfants de moins de 3 ans et la scolarisation des enfants de 3 ans.

Carte scolaire 1^{er} degré

Le vote sur les mesures de carte scolaire sera dissocié du vote sur la création du poste d'IEN.

DASEN

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2017 annoncent 166 élèves de moins qu'en 2016. Sans convention, il y aurait eu 10 retraits pour la rentrée 2017 puisque – 222 élèves par rapport à la rentrée 2016. 220 élèves supplémentaires entre septembre 2016 et janvier 2017. Par contre, il y a une forte baisse entre janvier 2016 et septembre 2016 (déménagements, cohortes plus fortes en CM2... ?).

Les Réseaux d'Ecoles de territoire seront un maillage fin sur le territoire. Cela permettrait un taux d'encadrement plus favorable, une meilleure prise en compte de la qualité d'accueil dans les écoles.

Dans le même temps, Madame la DASEN rappelle, à juste titre, l'excellent niveau des élèves du Cantal, et le taux de réussite « faramineux » des élèves cantaliens au Diplôme National du Brevet. Pourquoi vouloir défaire ce qui fonctionne si bien ?

Madame la DASEN informe les membres du CDEN de la création pour la rentrée 2017 de 2 Réseaux d'Ecoles de territoire :

- Saint-Etienne-de-Maurs / Quézac
- Omps / Saint-Mamet

Sur 10 ans, il y a eu -12% d'élèves et 21 ETP conservés. Le P/E dans le Cantal est de 7,37 (5,28 au niveau national ; 5,68 au niveau académique).

A la rentrée, il y avait 17,63 élèves par classe dans le Cantal.

Madame la DASEN commence l'énumération des mesures. (voir tableau joint)

FSU demande l'ouverture de 0,625 poste à Sauvat comme c'est le cas à Moussages, Rageade, Lugarde, Chavignac. L'IA refuse car cela n'a pas été discuté en amont.

FSU s'oppose à la fermeture à Belbex non compensée par l'ouverture d'un poste classe sur une autre école d'Aurillac.

FSU demande que la création à Talizat se fasse à titre définitif. La demande est accordée.

FSU s'oppose au retrait sur Cheylade car c'est une école qui s'est déjà regroupée l'année dernière et l'avenant précise qu'en cas de regroupement l'école n'est pas impactée dans les deux années qui suivent. L'IA y oppose le fait que ce regroupement s'est fait sous la précédente convention et pas sous l'avenant.

DDEN → Il faudra nécessairement, à un moment ou l'autre, ouvrir le dialogue avec les élus au sujet des écoles privées, qui causent du tort aux écoles publiques dans la région de Murat entre autres.

Mr Montin → traditionnellement, les représentants des élus s'abstiennent pour les votes des mesures de carte scolaire car ils estiment que ce n'est pas à eux, élus, d'approuver ou de désapprouver des ouvertures ou des fermetures de classe. Or cette année, ils approuvent la dotation nulle pour le Cantal.

C'est pourquoi cette année ils voteront POUR les mesures de cartes scolaires car elles sont dans l'esprit de la Convention et de son Avenant. De plus, les mesures sont, d'après Mr Montin, globalement bien acceptées.

Vote :

Pour → 16 (élus, UNSA, FCPE, UDAL)

Abstention → 1 (CGT)

Contre → 5 (FSU)

Poste d'IEN

Madame la DASEN lit sa déclaration. Elle retire la mesure. Bafouant ainsi les règles de la démocratie, niant le dialogue, il n'y aura ni discussion possible, ni vote sur cette mesure.

Nous tenons malgré tout à rappeler ici que nous avons rencontré la semaine dernière Madame le Recteur. Nous lui avons fait part de nos inquiétudes et de notre indignation quant au fait que ce 1,5 poste d'IEN soit amputé sur la dotation 1^{er} degré et prive nos collègues de moyens dont ils ont besoin sur le terrain. Nous avons également appris, au cours de cet entretien, que le 2nd degré a bénéficié cette année d'une dotation particulière pour la création de 50 postes d'IA-IPR pour accompagner la mise en place des nouvelles réformes. Pourquoi n'en est-il pas de même pour le 1^{er} degré si les besoins se font sentir pour nos IEN ? Enfin, Madame le Recteur elle-même nous avait informés de la possibilité de ce vote en CDEN. Elle prendrait ainsi acte de la décision des membres du CDEN.

Comment accepter que l'on puisse passer outre les règles démocratiques des instances ?

Vous l'aurez compris, il n'y aura donc pas de poste d'IEN pour l'instant, mais nous aurions préféré que cela se passe autrement.

Vote sur transfert de l'internat La Vigière → Blaise Pascal

POUR : 13

ABSTENTION : CGT, FSU (6)

CONTRE : 2 (UNSA)

Vos délégués FSU en CDEN

Julien BARBET, Stéphanie LAVERGNE, Denis LOUBIERE, Lionel MAURY et Nicole MILHAU

F.S.U.